

La Chimiothérapie

Les séances de chimiothérapie anti cancéreuse intra veineuse



Elles peuvent se dérouler **sur 1** ou plusieurs jours par semaine, selon un rythme hebdomadaire, bi mensuel, mensuel...

Le rythme du traitement et le nombre de cycles (ou cures) sont déterminées par votre médecin en fonction des caractéristiques de votre maladie. La durée du traitement peut être modifiée par la suite selon l'évolution de votre état de santé ou de votre tolérance aux produits.

Il existe plusieurs molécules pharmaceutiques, qui peuvent être utilisées seules ou en association.

La Chimiothérapie

Certains protocoles se déroulent à l'hôpital, en hôpital de jour (on parle alors de traitement ambulatoire), d'autres peuvent être administrés à domicile, sous la surveillance d'infirmiers libéraux habilités pour ce type de prise en charge.

Certains **traitements anti cancéreux** peuvent être prescrits par **voie orale** (comprimés).



Avant de le débiter, une information précise sur les effets attendus, secondaires, les modalités de prise du traitement vous est faite. Une surveillance biologique (numération formule sanguine -NFS- entre autre) régulière peut être demandée. Un traitement par voie orale est aussi efficace que par voie intra veineuse. Votre pharmacien et votre médecin traitant constituent les personnes ressources lors de ce traitement, ainsi que les médecins et infirmiers coordonnateurs des réseaux de cancérologie.



La Chimiothérapie

Durant toute la durée de la chimiothérapie (parfois plusieurs mois), vous reverrez régulièrement l'oncologue en consultation, qui s'assurera que le traitement se déroule dans les meilleures conditions ; des examens complémentaires réguliers peuvent faire partie du protocole sans que cela signe une aggravation de votre pathologie.